



Interdiction totale : le débat est rallumé

Rubrique : actualités - Date : jeudi 8 juin 2006

D'après LIBERATION « le débat est rallumé » sur ce sujet avec le « début d'un énième tour de table, alors que l'interdiction semble acquise ». Rappelant qu'en avril, près de 80% des Français étaient favorables à la mesure mais que Dominique de Villepin avait préféré surseoir après la crise du CPE, le journal annonce que c'est aujourd'hui que la mission d'information sur l'interdiction du tabac commence ses auditions, avec Bernadette Roussille, membre de l'Igas, qui redira que ce que prévoit le décret d'application de la loi Evin n'est « pas suffisamment protecteur pour les non fumeurs » et réaffirmera que « la balance des avantages et inconvénients penche clairement en faveur d'une mesure législative d'interdiction absolue, sans création de fumeurs ». Le quotidien qui observe que de nombreux pays européens ont déjà adopté ce type d'interdiction, avec des « succès partout », 90% de la population se disant satisfaite de ces mises en place, souligne que le président du Synhorcat (un syndicat de l'hôtellerie) vient de réaffirmer qu'une interdiction totale de fumer « aurait l'avantage d'être claire pour tous » et « éviterait aux hôtels et restaurants toute mise en cause de leur responsabilité, tant au regard des clients que des salariés au titre de la mise en danger de leur santé ». Pourtant d'après le journal, le gouvernement doit aussi compter avec les patrons de bar-tabac qui ne veulent pas monter de cloison entre leur zinc et leur caisse, ni que les clients aient à ressortir du tabac pour aller au bar. Précisant que l'administration s'est mobilisée avec la mise en place d'un site internet et d'un « chat », le journal se demande si le Premier ministre attendra les recommandations de la mission d'information, prévues à l'automne, pour faire une annonce. Libé affirme que les députés antitabac craignent que le Premier ministre prenne un décret « dans le creux de l'été », pour estimer que D. de Villepin pourrait toutefois juger une nouvelle loi « électoralement plus payante, à moins d'un an de la présidentielle ».

LE CANARD ENCHAÎNE cite François Fillon « je ne veux pas vivre dans une société où l'interdiction serait partout (...) Il n'est pas raisonnable de vouloir étendre cette interdiction aux bars-tabacs (...) Après le tabac on va interdire la consommation du vin qui fait partie de notre culture depuis deux millénaires ? » pour juger que « le danger est limité » car « par pétoche électorale nos dirigeants et nos législateurs n'osent même pas signaler que « l'alcool tue » aussi ! ».